

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Envoyé en préfecture le 08/02/2024
Reçu en préfecture le 08/02/2024
Publié le 
ID : 080-218006609-20240205-DEL_03_050224-DE

Séance du 5 février 2024

Délib. n° 03/050224

L'An deux mil vingt quatre, le cinq février à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 10

Présent(s) : 7

Pouvoir(s) : 2

Date de convocation :

29/01/2024

Secrétaire de séance :

Mr LABRUYERE Renaud

Etaient présents :

| | | |
|-------------------|----------------------|-------------------|
| Mr BELLARD Joël | Mr LABRUYERE Renaud | Mr BURLAT Julien |
| Mr DEVAUX Maxime | Mme GRIFFON Brigitte | Mme SZAREK France |
| Mme LECAT Vanessa | | |

Absent(s) excusé(s) : Mr LEPOIX Pierre, Mr BIGOT Arnaud, Mme GRIMAUX Brigitte

Pouvoir(s) : Mr BIGOT Arnaud à Mme LECAT Vanessa

Mme GRIMAUX Brigitte à Mme SZAREK France

Acquisition de plein droit d'un bien vacant sans maître

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2241-1

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles l'article L 1123-1 et L 1123-2,

Vu le code civil, notamment les articles 713 et 1317

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens. Il expose que Madame SEYLER Louise épouse LAMBINET, propriétaire de l'immeuble désigné ci-après :

| <i>Secti on</i> | <i>Adresse du bien</i> | <i>N° parcelle</i> | <i>Nature cadastrale</i> | <i>Surface</i> |
|---------------------|---------------------------------|--------------------|------------------------------|----------------|
| AC | 30 bis rue du canton des vignes | 129 | Non bâti | 9 a 92 ca |

Est décédée le 7 janvier 1994, il y a plus de 30 ans.

Après recherches auprès de l'état civil, il a pu être obtenu un acte de naissance de Madame SEYLER Louise épouse LAMBINET, qui contient une mention marginale de décès au 07/01/1994 au Raincy (93).

Il a par ailleurs obtenu des services cadastraux (SPF) l'assurance que le dernier propriétaire est bien Madame SEYLER Louise épouse LAMBINET décédée le 07/01/1994 sans succession enregistrée.

Le bien revient donc de plein droit à la commune de Saint Christ Briost à titre gratuit.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal exerce ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil, et autorise Monsieur le maire à signer tout acte relatif à l'incorporation de ce bien vacant et sans maître dans l'inventaire de la commune.

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

